

Le conseil municipal a retenu le cabinet Bleher Architectes de PLUMELEC.

Ce bureau d'étude est entouré de spécialistes :

- en économie du bâtiment GRAPHIBAT de VANNES,
- en thermique BECOME de Vannes,
- cuisine KEGIN de Dinan et
- acoustique ACOUSTIBEL de Chavagne (35).

Après de nombreuses rencontres, échanges et réunions avec le groupe de réflexion, puis présentation en commission de travaux, le projet a été présenté aux riverains le 27 septembre 2017, le conseil validant le même soir l'Avant-Projet Détaillé (APD).

La maison des damganais répondra aux demandes des associations et des damganais, d'avoir un équipement central et adapté pour exercer leurs activités, leurs animations ; cet équipement vient en complément de l'équipement pour les plus jeunes : le pôle enfance, et pour nos aînés : le domicile partagé.

L'architecte, le cabinet Bléher, a su répondre aux objectifs du programme établi par le groupe de réflexion constitué de damganais et d'élus, dont les caractéristiques principales se résument par la modularité, l'évolutivité et la simplicité.

La traduction spatiale est un bâtiment simple en fonctionnement et en distribution. Simple pour répondre aux multiples activités possibles, simple en architecture avec un grand toit en ardoise, suspendu tout en légèreté au-dessus des murs périphériques.

La faible hauteur de la toiture participe à l'intégration du projet dans notre paysage du bourg.

Par rapport au programme initial, le projet a été agrandi de 130 m² en surface, et les élus ont acté la réalisation dès à présent, de la 6^{ème} salle dans le projet de base. (804 m² au programme et 994 m² pour l'Avant-Projet Détaillé)

Le cahier des charges demandait une construction à 1 750.00 euros HT le m².

Le bâtiment fait une surface de 994 m² (à titre de comparaison le pôle enfance a une surface de 704 m² pour un coût de 1 190 000.00 euros HT, soit un coût au m² de 1 690.00 euros HT).

Soit : 3 salles d'environ 125 m² et 3 salles (48, 37 et 65 m²) équipées de 3 murs mobiles ; ces salles pourront bénéficier d'un office. 18 rangements seront affectés aux associations.

Un bâtiment performant en matière énergétique, performant au niveau de l'étanchéité à l'air et de l'acoustique. Le mode de chauffage retenu est celui de la pompe à chaleur air/eau, une ventilation mécanique double flux avec possibilité de rafraîchissement, l'ensemble étant piloté depuis la mairie.

L'éclairage naturel des salles est complété par un éclairage uniquement de type leds afin de limiter les consommations.

A terme, la salle pourra être équipée dans le futur, de gradins mobiles et d'équipements scéniques, la priorité étant de répondre aux demandes d'occupation de salles des associations.

Le réaménagement des voies autour du projet, rue de Kérifeu, rue du Champ Creiss, rue des récifs et rue de la digue, permettra le stationnement des véhicules.

Le coût de l'opération est estimé à 1 780 000.00 euros HT soit un prix au m² de 1 790.00 euros HT.

Les étapes suivantes seront le dépôt du permis de construire, la réalisation des plans de détails, la consultation des entreprises ; parallèlement la collectivité fera toutes les demandes de subventions possibles pour cet équipement Etat (DETR) Conseil départemental (PST), région (ECOFAUR), Europe.

PRESTATAIRES intervenant sur cette opération pour le compte du Maître d'ouvrage

- CEBTP Ginger de Plescop pour étude de sols (forfait xxxx)
- BLEHER 7.78 % PM Menguy 10.28 % sans OPC
- OPC BLEHER 0.20 %
- QUARTA Géomètre 2 019,00 HT
- SPS PROJECTIO / 3 240,00 HT
- Bureau de contrôle 5 800 euros HT

Damgan, le 15 novembre 2017